

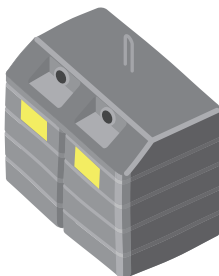
NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

MERCI DE DÉPOSER VOS EMBALLAGES DANS CE CONTENEUR

OUI



**CARTONS ET BRIQUES
ALIMENTAIRES**



Pas
besoin
de les laver :
il suffit
de bien les
vider

OUI



**BOUTEILLES
ET FLACONS
EN PLASTIQUE**

2011 - 2013
TRIONS ENCORE
PLUS
NOS EMBALLAGES
EN PLASTIQUE



OUI

**À PARTIR
DU 1^{ER} JANVIER 2012 :
TOUS LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE
À L'EXCEPTION DES SACS
ET DES FILMS EN PLASTIQUE**



OUI



**EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**

NON

**LES OBJETS EN PLASTIQUE
NE SE TRIENT PAS :
ILS SONT À JETER DANS VOTRE
POUBELLE ORDINAIRE**



UN DOUTE, UNE QUESTION?
www.sictom-bievre.fr – 04 76 36 21 75



**ECO
EMBALLAGES**

UN DOUTE, UNE QUESTION? 3 SOLUTIONS!

1. Vous voulez en savoir plus sur cette opération ?

Connectez-vous sur :

www.ecoemballages.fr

2. Vous avez une question sur les nouvelles consignes de tri ?

Nos chargés d'information vous renseignent au :

0 800 133 133

de 8 h à 17 h – appel gratuit depuis un poste fixe

3. Une question sur la collecte et le tri ?

Vous pouvez contacter votre collectivité :

04 76 36 21 75

www.sictom-bievre.fr



ECO
EMBALLAGES